

Le lien extraordinaire entre la lecture des malédictions et les quarante-deux interprétations proposées par le « Ohr Hachaim » Hakadosh du premier verset de « Béchoukotai »

A l'occasion du prochain Shabbat, celui de la Sidra de Béchoukotai, il nous a semblé opportun de nous pencher sur les premiers mots de notre Sidra (Lévitique, 26 :3)¹ :

Si vous marchez dans Mes statuts, si vous gardez Mes préceptes et les exécutez, Je vous donnerai les pluies en leur saison, la terre livrera son produit, et l'arbre du champ donnera son fruit.

Commentaire de Rashi (la source étant le Torath Cohanim)² :

«Si vous marchez dans Mes statuts». J'aurais pu penser qu'il s'agit ici de l'observance des Mitzvot. Et étant donné que le texte continue par : «si vous gardez Mes préceptes», c'est donc bien à l'observance des Mitzvot que s'appliquent ces derniers mots. Comment expliquerai-je alors : «Si vous marchez dans Mes statuts»? Donnez-vous de la peine dans l'étude de la Torah !

Or, en regardant la Sidra de Ekev, il semble que la Torah y détaille toute la récompense qu'Hashem enverra dans ce monde si nous accomplissons les Mitzvot (Deut., 7 :12)³ :

Et ce sera, parce que vous écouterez ces ordonnances, que vous les observerez et les ferez... Il t'aimera ; Il te bénira

1 אם בחוקותי תלכו ואת מצוותי תשמרו ועשיתם אותם, ונתתי גשמיכם בעתם ונתנה הארץ יבולה ועץ השדה יתן פריו
2 אם בחוקותי תלכו, יכול זה קיום המצוות, כשהוא אומר ואת מצוותי תשמרו, הרי קיום המצוות אמור, הא מה אני מקיים אם בחוקותי תלכו, שתהיו עמלים בתורה
3 והיה עקב תשמעו את המשפטים האלה ושמרתם ועשיתם אותם... ואהבך וברכך והרבך וברך פרי בטנך ופרי אדמתך דגנך ותירשך ויצהרך שגר אלפיך ועשתורת צאנך... ברוך תהיה מכל העמים... והסיר ה' ממוך כל חולי... ואכלת את כל העמים

et Il te multipliera, et Il bénira le fruit de tes entrailles et le fruit de ta terre, ton grain, ton vin et ton huile, la portée de tes bœufs et les fécondités de ton menu bétail... Tu seras béni entre tous les peuples... Hashem écartera de toi tout fléau... Tu anéantiras donc tous les peuples

Pourquoi alors ouvrir notre Sidra avec une récompense axée sur les fruits de la terre : «la terre livrera son produit, et l'arbre du champ donnera son fruit » ?

La Sidra de Béchoukotai est une préparation pour la fête de Shavouot, nouvel an des fruits de l'arbre

Nous pouvons expliquer cela en nous référant à ce qui est enseigné dans la Mishna (Rosh Hashana, 16a), à savoir que le jour de Atzéret – le jour de la fête de Shavouot – est le nouvel an des fruits de l'arbre ; le monde est jugé et la décision est prise sur la récolte fruitière. Le Talmud poursuit⁴ :

Pourquoi la Torah nous demande d'apporter une offrande de «deux pains» lors d'Atzéret ? Parce qu'Atzéret est le temps du jugement pour les fruits de l'arbre. Hashem a dit : « Apportez devant Moi les deux pains lors d'Atzeret de sorte que les fruits de l'arbre soient bénis pour vous ».

De plus, nos Sages nous révèlent que la raison pour laquelle Ezra, le Scribe, a institué de lire les malédictions de la Sidra de Béchoukotai avant la fête de Shavouot est : «afin que l'année

4 מפני מה אמרה תורה הביאו שתי הלחם בעצרת, מפני שעצרת זמן פירות האילן הוא, אמר הקדוש ברוך הוא הביאו לפני שתי הלחם בעצרת, כדי שיתברכו לכם פירות האילן

s'achève ainsi que ses malédictions»; en effet, le Talmud rapporte (Méguila, 31b)⁵ :

Une Beraïta enseigne. Rabbi Shimon Ben Eléazar dit : Ezra institua qu'Israël lise les malédictions écrites dans le Lévitique avant Shavouot, et celles écrites dans le Deutéronome avant Rosh Hashana. Quelle en est la raison ? Abayé ou selon d'autres, Resh Lakish, répond : afin que l'année s'achève ainsi que ses malédictions

Le Talmud demande⁶ : «*On comprend celles du Deutéronome - la raison de « que l'année s'achève » s'applique, mais celles du Lévitique, la fête de Shavouot est-elle un nouvel an ?*»

Le Talmud répond⁷ : «*En effet, la fête de Shavouot est aussi un nouvel an, car il est enseigné : lors de Shavouot, on juge les fruits de l'arbre*».

Les Tossefot (*ad loc.*, DH «*Kelalot*») écrivent que la raison pour laquelle nous intercalons la Sidra de Bamidbar entre la lecture de Béchoukotaï et la fête de Shavouot, et la raison pour laquelle nous intercalons la Sidra de Nitzavim entre la lecture de Ki Tavo et Rosh Hashana est⁸ :

Nous voulons interrompre par un Shabbat et y lire avant Rosh Hashana une Sidra qui ne traite absolument pas de malédictions, afin de ne pas juxtaposer les malédictions avec Rosh Hashana. Pour la même raison, nous lisons la Sidra de Bamidbar avant Shavouot, afin de ne pas juxtaposer les malédictions de Béchoukotaï avec Shavouot.

Le «*Tiféret Shlomo*» (Ki Tavo) explique l'objectif de cette lecture de malédictions – en les lisant, cela sera considéré comme si nous avions déjà subi toutes les sanctions. Voici ses propos⁹ :

Il convient d'expliquer, concernant les malédictions, la raison pour laquelle nous les lisons au moment où l'année

5 תניא רבי שמעון בן אלעזר אומר, עזרא תיקן להן לישראל שיהו קורין קללות שבתורת כהנים [בפרשת בחוקותי] קודם עצרת [לפני חג השבועות], ושבמסנה תורה [בפרשת כי תבוא] קודם ראש השנה. מאי טעמא, אמר אביי ואיתמא ריש לקיש, כדי שתכלה השנה וקללותיה
6 בשלמא [קללות] שבמסנה תורה [בפרשת כי תבוא] איכא כדי שתכלה שנה וקללותיה [לפני ראש השנה], "אלא שבתורת כהנים [בפרשת בחוקותי] אטו עצרת [חג השבועות] ראש השנה היא
7 אין עצרת נמי ראש השנה היא, דתנן ובעצרת על פירות האילן
8 לפי שאנו רוצים להפסיק ולקרוא שבת אחת קודם ראש השנה, בפרשה שלא תהא מדברת בקללות כלל, שלא להסמיך הקללות לראש השנה, ומטעם זה אנו קורין במדבר סיני קודם עצרת, כדי שלא להסמיך הקללות שבבחוקותי לעצרת
9 יש לתת טעם בענין התוכחה, מה שאנו קוראים בעת הזאת שתכלה שנה וקללותיה, והוא כמו שאומרים (הושע יד-ג) ונשלמה פרים שפתינו, שאם חס ושלום נגזר אשר לא טוב, הנה יצאנו ידי חובתנו בקריאת הדברים האלה, וממילא יתהפכו לנו כולם לברכה

s'achève avec ses malédictions. Cela correspond à ce que nous disons (Osée, 14 :3) : «nous voulons remplacer les taureaux par cette promesse de nos lèvres » - si un décret négatif a été émis, nous serons acquittés par la lecture de ses paroles (malédictions), et d'emblée, elles se transformeront en bénédiction.

Nous apprenons de là un grand principe : lors de la lecture des malédictions dans la Sidra de Bechoukotaï, chacun devra penser que «*l'année s'achève ainsi que ses malédictions* » avant la fête de Shavouot grâce à la lecture elle-même. C'est comme si nous avions reçu les châtiments qui y sont évoqués et que nous avons ainsi été pardonnés. Il est bien évident que l'objectif visé est que nous nous engageons dans l'étude de la Torah et l'accomplissement des Mitzvot afin qu'aucune malédiction ne soit décrétée contre nous.

Nous comprenons alors la raison pour laquelle Hashem a choisi de commencer notre Sidra ainsi – c'est une préparation en vue de la fête de Shavouot, nouvel an des fruits de l'arbre. «*Si vous marchez dans Mes statuts*», en peinant dans l'étude de la Torah, vous détiendrez alors une arme extraordinaire pour lutter contre le mauvais penchant, ainsi que le Talmud enseigne (Kidoushin, 30b)¹⁰ :

Mes fils, J'ai créé le mauvais penchant et J'ai créé la Torah comme son antidote. Si vous vous engagez dans l'étude de la Torah, vous ne serez pas livrés entre ses mains.

Nous pourrions alors être sûr que lors de la fête de Shavouot, les fruits de l'arbre seront bénis : «*Je vous donnerai les pluies en leur saison, et la terre livrera son produit, et l'arbre du champ donnera son fruit*».

Toutefois, dans la suite de la Sidra, en ouverture des sanctions liées aux malédictions, Hashem nous avertit (Lévitique, 26 :14)¹¹ :

Mais si vous ne M'écoutez point, et que vous cessiez d'exécuter tous ces commandements

Commentaire de Rashi¹² :

«Mais si vous ne M'écoutez point ». En vous donnant de la peine pour la Torah et pour connaître l'enseignement des

10 בני בראתי יצר הרע ובראתי לו תורה תכלין, ואם אתם עוסקים בתורה אין אתם נמסרים ביד
11 ואם לא תשמעו לי ולא תעשו את כל המצוות האלה
12 ואם לא תשמעו לי, להיות עומלים בתורה. ולדעת מדרש חכמים, יכול לקיום המצוות, כשהוא אומר ולא תעשו וגו' הרי קיום מצות אמור, הא מה אני מקיים ואם לא תשמעו לי, להיות עומלים בתורה

Sages. J'aurais pu penser que fût visée ici l'observance des commandements. Mais étant donné que le texte continue par : « ... et que vous cessiez d'exécuter », c'est donc bien à l'observance des Mitzvot que s'appliquent ces derniers mots. Comment expliquerai-je alors : « Et si vous ne M'écoutez pas » ? Donnez-vous de la peine dans l'étude de la Torah

Alors viendront toutes les punitions des malédictions qu'Hashem énumère dans notre Sidra. Le conseil pour cela est de lire la Sidra Béchoukotai avant la fête de Shavouot, et en la lisant, cela sera considéré comme si nous avons reçu toutes les punitions liées aux réprimandes.

Une histoire incroyable liée aux 42 interprétations de «Béchoukotai» écrites par le «Ohr Hachaïm» Hakadosh pendant son exil

A partir de ce que nous venons d'exposer, nous allons comprendre le fait que du Ciel, il a été orchestré que le «Ohr Hachaïm» Hakadosh innove quarante-deux explications du premier verset de notre Sidra. Nous allons citer au préalable une histoire extraordinaire rapportée dans le livre «*Shneim Assar Shivtei Yisraël*» de Rabbi Moshé Yaïr Weinstock. Il commence ainsi¹³ :

J'ai entendu cette histoire du Gaon Rabbi Yisraël Yitzchak Reizman, qui l'avait entendue de l'un des principaux cabalistes de Jérusalem, le divin Rabbi Chaïm Shaoul Dweck, l'auteur du «Eifah Sheleimah» sur le «Otzrot Chaïm» de notre maître Rabbi Chaïm Vital. Rabbi Chaïm Chaoul avait entendu cette histoire de son Rav et mentor, Rabbi Mordechai Weingarten, qui était Rav dans le Beth Hamidrash du «Ohr Hachaïm» Hakadosh à Jérusalem. Voici l'essentiel de cette histoire.

Le «Ohr Hachaïm» Hakadosh, dont le nom était Rabbi Chaïm ben Atar, était orfèvre de métier, il tissait manuellement des brins d'or. C'était un travail lucratif qui ne l'obligeait qu'à travailler quelques heures par jour. Il se suffisait d'une petite somme pour lui-même et utilisait le reste pour soutenir les érudits de la Torah qui étudiaient dans son Beth Hamidrash situé à Salé (Maroc). Sa coutume était de distribuer des Halot et de la viande aux Talmidei Chachamim à la fin de chaque semaine. Il achetait un veau, l'abattait et partageait sa viande en l'honneur du Shabbat. Comme c'était une petite ville, peu d'animaux abattus étaient nécessaires.

Il arriva qu'une épidémie éclata dans le bétail de Salé et tous les animaux qui furent abattus furent déclarés «Taref» à l'exception de celui abattu par le «Ohr Hachaïm» Hakadosh, qui s'avéra cacher. L'un des hommes riches, un homme éminent de la communauté, entendit dire que le veau abattu par le «Ohr Hachaïm» avait été considéré comme cacher. Il alla chez le Rav et demanda une portion de viande en l'honneur de Shabbat. Le Rav lui expliqua en s'excusant que la viande était destinée exclusivement aux pauvres Talmidei Chachamim, et qu'il ne souhaitait pas laisser même un seul Talmid Chacham sans viande pour Shabbat

Au milieu de cette conversation, un Talmid Chacham entra. Comme à son accoutumée, le «Ohr Hachaïm» lui remit une portion de viande. Dans un accès de colère, l'homme riche s'exclama d'un ton désobligeant : «**Quoi, même celui-ci est un Talmid Chacham**». Le Rav ne protesta pas à cette remarque et resta silencieux. Dans la nuit de Shabbat, le «Ohr Hachaïm» rêva qu'il était tenu pour responsable dans les cieux pour avoir entendu l'homme riche dénigrer un Talmid Chacham et qu'il n'avait pas protesté. Par conséquent, il fut décrété dans les cieux qu'il devait accepter de subir le fardeau de l'exil pendant une année entière. En raison de la sainteté du Shabbat, il resta où il était, mais à la fin de Shabbat, immédiatement après la Havdalah, il remballa ses affaires et partit en exil.

Un Vendredi, alors qu'il était en exil, il traversa un champ. Il s'assit pour se reposer à l'ombre d'un arbre. Il était absorbé par des pensées liées à la Sidra de la semaine, la Sidra de Béchoukotai. A cette occasion, il innova 42 façons d'interpréter le verset «**Si vous suivez Mes statuts**». Puis, peu avant le soir, il entra dans la ville et se rendit au Beth Hamidrash. Après l'office, un homme respectable s'approcha de lui et l'invita à passer Shabbat avec lui. Le Rav accepta et alla avec lui partager le repas du vendredi soir. Après le repas, avant de réciter Birkat Hamazone, l'hôte informa son hôte qu'il réciterait le Birkat Hamazone chez le Rav de la ville, car il était un saint homme et entendait la Torah de la Yéshiva céleste.

L'hôte et son invité, arrivèrent chez le Rav de la ville. L'hôte, qui était une personne influente dans la communauté, s'assit du côté droit du Rav de la ville. Le «Ohr Hachaïm», qui était vêtu très simplement, se retrouva assis en bout de table. A la fin du repas, avant le Birkat Hamazone, le Rav de la ville fut soudain très excité jusqu'à abandonner son corps ; son âme s'éleva (il tomba dans une sorte de transe). En revenant à lui, il commença par répéter les paroles de Torah qu'il avait entendues dans la Yéshiva céleste - quatorze façons d'interpréter le verset «**Si vous suivez Mes statuts**». Il conclut par ces mots : «**C'est ce qu'a dit le saint Rav, Rabbi Chaïm ben Atar**». L'auteur du «

13 הסיפור הזה שמעתי מהרב הגאון הצדיק רבי ישראל יצחק רייזמאן (שליט"א) [זצ"ל], והוא שמע סיפור זה ממורנו הגאון ראש המקובלים רב חיים שאול דוויק זצ"ל בעל המחבר "אִיפֵה שלימה" על "אוצרות חיים" למוה"ר חיים וויטאל זצ"ל, והרב חיים שאול שמע סיפור זה ממורו הרב רבי מרדכי זצ"ל, שהיה רב באותו מקום שבעל ה"אור החיים" היה רב שמה, וכה סיפר

Ohr Hachaim », qui était extrêmement humble, ne croyait pas qu'il méritait cet honneur, ne put se retenir de dire : « **c'est ce qu'a dit Chaïm ben Atar** ».

Le Rav de la ville s'offensa par le culot de l'invité. Comment osait-il appeler l'auteur de ce qu'il avait entendu dans la Yeshiva céleste au nom du saint Rabbi Chaim ben Atar, par les mots « *Chaïm* », sans aucun titre ? L'hôte supplia le Rav de la ville de pardonner à son hôte, car il était apparemment un homme simple. Le Rav de la ville se calma, ils récitèrent le Birkat Hamazone, et ils rentrèrent chez eux.

Lors du second repas, au matin de Shabbat, cela se reproduisit. L'hôte et l'invité se rendirent à la fin du repas chez le Rav de la ville. Une fois de plus, l'âme Rav monta dans une transe. Quand il revint à lui, le Rav répéta qu'il avait entendu dans la yeshiva céleste - quatorze nouvelles interprétations du verset « **Si vous suivez Mes statuts** ». Il finit par conclure comme il l'avait fait le soir de Shabbat : « **C'est ce qu'a dit le saint Rav, Rabbi Chaïm ben Atar** ». Et là encore, le « *Ohr Hachaim* » conclut après lui une fois de plus, « **c'est ce que Chaim ben Atar a dit** ». Une fois encore, le Rav de la ville se mit en colère contre l'insolence de l'invité, et l'hôte supplia le Rav de lui pardonner, et ils retournèrent chez eux.

Lors de la Séouda Sheéishit, ils se rendirent une fois de plus chez le Rav de la ville. Ce qui s'était passé lors des deux premiers repas se répéta. L'âme du Rav monta. Quand il se réveilla, il répéta quatorze nouvelles interprétations qu'il avait entendues dans la yeshiva céleste. Il conclut en disant : « **C'est ce qu'a dit le saint Rav, Rabbi Chaïm ben Atar** ». Une fois de plus, le « *Ohr Hachaim* » ne put se retenir de dire : « **C'est ce que Chaim ben Atar a dit** ».

À ce stade, aucun des efforts de l'hôte ne réussit à calmer le Rav. Il interpréta cela comme un simple homme dénigrant le respect de la Torah dû à un saint homme « **Rabbi Chaïm ben Attar** », dont les paroles de la Torah sont dites dans les cieus en son nom. Par conséquent, il ordonna à son majordome de placer l'invité dans la prison communautaire, et après Shabbat, il considérerait ce que devrait être sa peine.

A la fin de Shabbat, un vent violent se leva, menaçant de détruire toutes les maisons de la ville. Voyant que leur vie était en danger, les habitants de la ville s'enfuirent chez le Rav, car ils savaient qu'il était un saint homme. Ils lui demandèrent d'expliquer la raison pour laquelle Hashem leur avait infligé si soudainement ce dur châtement.

Le Rav de la ville fit monter son âme pour demander pourquoi cela était arrivé. Ils lui répondirent du ciel : « C'est la punition pour avoir emprisonné dans ta prison un saint homme

comme **Rabbi Chaïm ben Atar** ». A cause de cela, le Guéhinom ne peut s'ouvrir à la fin de Shabbat pour rectifier et purifier les âmes des impies et ce, tant que Rabbi Chaïm est emprisonné. Lorsque tu le relâcheras, le chaos régnant se calmera.

A cette occasion, ils demandèrent d'en haut au Rav de la ville d'informer le saint Rav, Rabbi Chaïm ben Atar de ceci : puisqu'il avait été emprisonné pendant plusieurs heures, il avait de ce fait reçu une peine équivalente à un an d'exil. De ce fait, il pouvait déjà rentrer chez lui. Le Rav relâcha le « *Ohr Hachaim* » Hakadosh avec un grand honneur et l'informa que son exil était terminé. Il retourna dans sa ville pour étudier la Torah et servir Hashem avec sainteté et pureté. Ainsi s'achève ce récit extraordinaire.

« Si vous marchez dans Mes statuts » - « Exile-toi en un lieu de Torah »

Il convient de remarquer ceci : en analysant les 42 interprétations proposées par le « *Ohr Hachaim* » Hakadosh du verset : « **Si vous marchez dans Mes statuts** », il apparaît que la septième interprétation précise que ce verset est une allusion à une déclaration de la Mishna (Avot, 4 :14)¹⁴ : « **Exile-toi en un lieu de Torah** ». Voici les mots du « *Ohr Hachaim* »¹⁵ :

Autre explication en référence à la déclaration de nos Sages : « Exile-toi en un lieu de Torah ». Il faut se frayer un chemin vers les centres de la Torah pour y étudier. Tu peux déduire cela des propos de nos Sages dans le Talmud (Chaguigah, 5b) – tous devaient s'exiler pour étudier ; certains devaient voyager six mois pour n'étudier qu'un seul jour et repartaient chez eux (et cela durait encore six mois). C'est le sens de « Si dans Mes statuts » - pour l'étude de la Torah, vous devez partir de chez vous. Même si l'on a la possibilité d'étudier à la maison, il est préférable de la quitter pour étudier car les besoins domestiques vont le déranger. C'est pourquoi un homme abandonnera son père et sa mère et voyagera depuis chez lui pour marcher après elle (la Torah)

Et d'après la merveilleuse histoire que nous avons apprise, le « *Ohr Hachaim* » Hakadosh a eu le privilège d'innover les 42 façons sur le verset « **Si vous marchez dans Mes statuts** » alors qu'il était en exil. Il est donc possible que ce soit la raison

14 היו גולה למקום תורה
15 עוד ירצה על דרך אומרם ז"ל הוי גולה למקום תורה, שצריך לכת רגליו ממקום למקום ללמוד תורה, וצא ולמד דבריהם ז"ל בגמרא (חגיגה ה:) כי כולן היו גולין ללמוד, ויש שהיה הולך שישה חדשים, וחוזר כמו כן [ששה חדשים כדי] לעסוק [בתורה] ביום אחד, והוא אומרם אם בחקותי שהיא עסק התורה, צריכים שתלכו ממקומכם אחריה. גם כדי שתהיו פנויים אין נכון ללמוד והוא בביתו, כי יטרדהו בצורכי הבית, לכן יעזוב איש את אביו ואת אמו, ויסע ממקומו ללכת אחריה

pour laquelle ce point est évoqué allusivement dans le verset : **«Si vous marchez dans Mes statuts** » - ceux qui souhaitent mériter des compréhensions dans la Torah doivent accomplir la déclaration du Tanna : **«exile-toi en un lieu de Torah** ».

Il est écrit (Proverbes, 2 :4)¹⁶ : **«Si tu la souhaites comme de l'argent, et que tu la recherches comme des trésors! Alors tu auras le sens de la crainte de l'Eternel et tu atteindras la connaissance de D.ieu** ».

Le Midrash explique (Yalkout Shimoni, Mishlei, ibid., 932)¹⁷ :

Resh Lakish dit : Si l'homme ne cherche pas les paroles de la Torah, elles n'iront pas vers lui. Rabbi Yanai disait de même : il faut «s'exiler» dans un endroit de Torah ; si l'homme les recherche, il méritera ainsi la sagesse et la compréhension - aussi, est-il dit : «tu atteindras la connaissance de Elokim»

Le Shlah Hakadosh (Parashat Massei, Derech Chaïm) écrit sur le premier verset de la Sidra de Massei (Deut., 33 :1)¹⁸ :

«Ce sont les voyages des enfants d'Israël.» Les voyages sont comparables aux exils dans la mesure où ils permettent à une personne d'expié ses péchés. Quand quelqu'un décide de quitter son foyer pour s'exiler dans un endroit de Torah, son voyage peut être décrit comme étant à la demande de Hashem. C'est pourquoi les Rishonim quittaient leurs foyers pour étudier et en particulier Rashby, ses compagnons et ses disciples. Ce principe peut être résumé par צא ולמד, «sors et va étudier !»

Le «Or Hachaïm» Hakadosh a innové 42 interprétations avant la fête de Shavouot en correspondance avec les 42 étapes exilatoires

J'ai pensé expliquer, à partir de ce que nous venons d'exposer, la raison pour laquelle il a été fait en sorte du Ciel que le saint «Ohr Hachaïm» Hakadosh innove 42 interprétations spécifiquement sur le verset : **«Si vous marchez dans Mes statuts** ». Comme Rashi l'a expliqué, ce verset signifie : **« Donnez-vous de la peine dans l'étude de la Torah !»**. En effet, Ezra le Scribe a institué de lire cette Sidra avant la fête de

Shavouot afin que l'année s'achève avec ses malédictions. C'est pourquoi il a innové 42 interprétations en correspondance avec les 42 étapes par lesquelles Israël est passé dans le désert après la Sortie d'Egypte.

Commençons par ce qui est écrit dans la Sidra Massei (ibid.)¹⁹ :

Celles-là sont les étapes des enfants d'Israël (אלה מסעי בני ישראל), depuis qu'ils furent sortis du pays d'Egypte, selon leurs légions, sous la conduite de Moshé et d'Aaron

Le « Likoutei Torah » de notre maître le Arizal écrit²⁰ :

Il est mentionné ici 42 étapes et Israël est sorti d'Egypte par la force du Nom de 42 lettres

Le «Agra Dékalah» explique que cela est alludé dans le verset **אלה מסעי בני ישראל** - les initiales de «מסעי בני» sont les lettres «מ"ב» (42). Cela évoque le Nom Divin composé de 42 lettres que nous mentionnons chaque jour dans l'office du matin, dans la prière **«Ana Bechoach»** qui est entièrement basée sur 42 lettres.

Chaque juif, durant sa vie, traverse toutes les 42 étapes

Référons-nous à ce qu'écrit le « Deguel Machané Efraïm » (Sidra Massei) au nom de son grand-père, notre maître le Baal Shem Tov. Il nous enseigne que chaque juif, sans exception, au cours de sa vie, depuis le jour de sa naissance jusqu'au jour de sa mort, traverse le désert désolé de ce monde. Il passe par les mêmes quarante-deux étapes qu'Israël a parcourues dans le désert. A la fin, il mérite de pouvoir entrer dans le pays des vivants dans le monde des âmes. Voici quelques-uns de ces mots²¹ :

Sache que j'ai entendu de mon grand-père que les étapes étaient au nombre de 42 ; elles sont près de tout homme, depuis le jour de sa naissance jusqu'à son retour vers son monde car le jour où il sort du ventre de sa mère est analogue à la Sortie d'Egypte, comme nous le savons. Ensuite, il va d'étape en étape jusqu'à ce qu'il atteigne le pays supérieur de la vie... Certes, ces étapes ont été écrites dans la Torah pour guider un juif sur le bon chemin, afin qu'il sache quel

16 אם תבקשנה ככסף וכמטמונים תחפשנה, אז תבין יראת ה' ודעת אלקים תמצא
17 אמר ריש לקיש, אם אין אדם הולך אחר דברי תורה, הם אינם באים אחריו, וכן רבי נהוראי אומר, הוי גולה למקום תורה, ואם אדם מחפש אחריו, מתוך כך זוכה לחכמה ולבינה, לכך נאמר ודעת אלקים תמצא
18 אלה מסעי בני ישראל וגו', המסעות הם כמו גלויות והם מכפרים, גם מי שמכתת רגליו והוא גולה למקום תורה והולך ללמוד, אז מסע שלו על פי ה', לכן היו הראשונים מתגרשים מבתים לילך ללמוד תורה, ובפרט רשב"י וחבריו ותלמידיו, וסימנם צא ולמד

19 אלה מסעי בני ישראל אשר יצאו מארץ מצרים לצבאותם ביד משה ואהרן
20 הנה נזכר בכאן מ"ב מסעות, והוא שישאל יצאו ממצרים בכח שם מ"ב
21 דע ששמעתי בשם אדוני אבי זקני זללה"ה, כי כל המסעות היו מ"ב, והם אצל כל אדם מיום היוולדו עד שובו אל עולמו. ולהבין זה, כי מיום הלידה והוצאתו מרחם אמו הוא בחינת יציאת מצרים כנודע, ואחר כך נוסע ממסע למסע עד בואו לארץ החיים העליונה... ובודאי נכתבו המסעות בתורה, להורות הדרך הישר לאיש הישראלי, לידע הדרך אשר ילך בו כל ימי חייו ליסע ממסע למסע

chemin choisir au fur et à mesure qu'il se déplace d'étape en étape tout au long de sa vie.

Or, lorsque nous associons les deux fondements, à savoir celui du Baal Shem Tov - chacun de nous dans sa vie passe toutes les 42 étapes - et celui du Arizal - les 42 étapes correspondent aux Nom Divin composé de 42 lettres, alors nous comprenons que chacun de nous - depuis le jour de sa naissance jusqu'au jour de sa mort où son âme retourne vers le Créateur du monde - vit et respire toutes les 42 lettres du « *Ana Béchoach* », qui sont en réalité les 42 étapes de toute sa vie.

Commençons par ce qu'a écrit le « *Ohr Hachaim* » Hakadosh sur le verset : **« *Celles-là sont les étapes des enfants d'Israël (אלה מסעי בני ישראל)* »**. Il explique que le but des étapes des enfants d'Israël dans le désert était d'élever les étincelles de sainteté qui étaient tombées dans les mains des forces de l'impureté qui sont dans le désert. La Torah décrit ces forces maléfiques ainsi (Deut., 8 :15)²² : **« *Qui t'a conduit à travers ce vaste et redoutable désert, plein de serpents, serpents ardents et de scorpions, sol aride et sans eau* »**. C'est pourquoi les Enfants d'Israël restaient au même endroit pendant une courte période et dans un autre endroit pendant une longue période, selon le besoin - jusqu'à ce qu'ils aient fini d'extraire ce qu'il fallait extraire. Voici ses mots²³ :

Cela peut-être expliquer selon les paroles des hommes de vérité qui ont dit ceci. La marche d'Israël dans le désert était pour extraire les étincelles de sainteté, qu'avait pris l'homme pervers [le Samech-Mem] qui campait dans le désert désolé. Là-bas, s'est installé le serpent, l'aspic et le scorpion. On y a

22 המוליכך במדבר הגדול והגורא נחש שרף ועקרב וצמאון אשר אין מים
23 אכן יתבאר על פי דברי אנשי אמת שאמרו, שהליכת ישראל במדבר היתה לברר ניצוצי הקדושה, שאנס איש הבליעל [הס"מ] החונה במדבר השמים, ששם קנה מקומו נחש שרף ועקרב, ודרכו שם עדת ה' להוציא בולעו מפיו, והוא הטעם שהיו ישראל חונים במקום אחד שנה, ובמקום אחר י"ב שעות, שהוא כפי מה שצריך לבידור הניצוצות שישנם במקום ההוא

conduit la communauté d'Hashem pour faire sortir ce qu'il avait avalé de sa bouche. C'est la raison pour laquelle Israël campait dans un endroit durant une année, et dans un autre endroit douze heures - suivant ce qui fallait pour l'extraction des étincelles qui existaient à cet endroit

Ô combien il est bon et il est agréable de comprendre à partir de là la profondeur des paroles du Baal Shem Tov Hakadosh. En effet, la génération du désert est passée par 42 étapes dans le désert en correspondance avec le Nom des 42 lettres afin d'extraire et d'élever, grâce au Nom de 42 lettres, vers la sainteté, toutes les étincelles de sainteté qui étaient retenues par les forces de l'impureté. De même, chacun de nous doit passer au cours de sa vie par 42 étapes afin de soumettre partout les forces de l'impureté et d'extraire de chaque endroit toutes les étincelles de sainteté par le Nom de 42 lettres. C'est pourquoi Hashem, Cause Première, a fait en sorte, que nous devions rester en tout lieu selon le temps nécessaire pour achever le Tikoun nécessaire.

Désormais, nous pouvons nous réjouir avec crainte et amour, en affirmant qu'Hashem a fait en sorte que le « *Ohr Hachaim* » Hakadosh se retrouve en exil précisément lors de la Sidra de Béchoukotai. Alors, durant cet exil comportant 42 étapes - correspondant aux 42 étapes qu'ont parcourues Israël lorsqu'ils ont quitté l'Égypte avant d'entrer en Terre d'Israël, le « *Ohr Hachaim* » Hakadosh a mérité innover 42 façons d'interpréter le verset : **« *Si vous marchez dans Mes statuts* »**. En effet, Hashem a fait en sorte d'éclairer Ezra le Scribe pour qu'il ordonnance les lectures afin que celle de Béchoukotai soit lue précisément avant la fête de Shavouot pour que s'achève l'année et ses malédictions. Par conséquent, Hashem a fait en sorte que soient innovées 42 interprétations en correspondance avec les 42 étapes de l'exil afin que tous ceux qui les liront expieront et seront récompensés pour que l'année et ses malédictions se terminent. Amen. Qu'il en soit ainsi.



Pour recevoir les mamarim par e-mail: mamarim@shvileipinchas.com